

Synthèse de l'évaluation du programme Acteurs Solidaires du CRID (1996-2000)

Le premier programme *Acteurs Solidaires* a été conçu par le CRID et mis en œuvre de 1996 à 2000. Il a mobilisé sur la période un peu moins de 5 millions de F et bénéficié des contributions financières du Ministère des affaires étrangères (38,7%) et de la Commission européenne (32,22%). Le dernier tiers des financements a été apporté par le CRID et par les organisations membres ou partenaires. Il s'agissait du principal programme d'action de l'association.

Le programme a fonctionné sur la base des mécanismes suivants :

- > un comité de pilotage qui assurait la supervision générale, les orientations et le suivi ;
- > une équipe permanente qui mettait en œuvre ;
- > un label qui valorisait les activités des pôles locaux ;
- > des groupes de travail qui pilotaient et animaient la réflexion thématique.

1. Diagnostic, objectifs et stratégie d'intervention

■ Le diagnostic préalable

Le programme *Acteurs Solidaires* est né de plusieurs constats :

- > il existait des recoupements et des complémentarités entre les actions des diverses associations membres du CRID ;
- > il existait une culture associative différente par association et les publics touchés ne sont pas les mêmes ;
- > le public ne s'y retrouvait pas car le lien explicite entre les campagnes était trop faible ;
- > le secteur de la solidarité fonctionnait avec une double fermeture : cloisonnement entre les associations de solidarité internationale et isolement de celles-ci par rapport au reste du secteur associatif et des interlocuteurs locaux (collectivités territoriales notamment).

■ Les objectifs

En réponse à ce constat, le programme entendait créer une démarche d'ouverture : « *élargir le mouvement de citoyens solidaires et lui donner une nouvelle dynamique*¹ ». L'objectif était de donner davantage de force au mouvement de solidarité internationale en aidant à le « déparcelliser ». Derrière le programme *Acteurs Solidaires*, il existe en fait l'ambition plus large de fédérer, à partir des multiples groupes existants, un mouvement social sur le thème de la solidarité et du développement.

¹ Termes de référence de l'évaluation.

■ La stratégie d'intervention

Acteurs Solidaires se présente comme un label sous lequel les associations membres du CRID et leurs groupes ou relais locaux sont encouragés à organiser des actions de mobilisation citoyenne sur la solidarité internationale, dans une démarche de multipartenariat. Le programme raisonne en termes d'alliances à nouer avec d'autres acteurs dans le milieu de la solidarité et à l'extérieur de ce milieu. Il a choisi de fonctionner comme un cadre commun de cohérence qui offre aux associations locales :

- > *une vision et des outils collectifs* : réflexion commune, label, outils d'analyse et supports d'information ;
- > *des moyens d'appui spécifiques* : outils d'information et de communication, réseau de contacts et de relations, conseils, co-financement d'actions locales organisées en multi-partenariat.²

2. Les activités menées

Les principales actions menées ont concerné :

- > *l'appui au renforcement des pôles locaux d'initiatives*³, la labellisation et le cofinancement de certaines de leurs actions. De manière à renforcer leur cohérence, les initiatives locales ont été regroupées autour de sept thèmes : droits de l'homme, mondialisation, commerce équitable, partenariat et réciprocité, interculturel, économie solidaire, urgence et développement.
- > *l'organisation de séminaires, colloques, ateliers et d'une Université d'été* ; ces rencontres avaient pour objectifs de consolider les réseaux, de renforcer la réflexion collective et de définir des stratégies d'intervention communes ;
- > *la réalisation de différents outils d'information, de communication et de réflexion* : le journal *CRID Echos* complété ensuite par le bulletin mail *CRID Infos*, la revue *Les Cahiers de la Solidarité*, les *petites chroniques* et le site Internet ;
- > *la participation à des campagnes d'information* (annulation de la dette, réforme des institutions financières internationales) ou à des temps forts de mobilisation comme la journée tiers monde à l'école ou la semaine de la solidarité internationale ;
- > *et enfin, des actions de lobbying* en direction des pouvoirs politiques français et des organisations internationales.

3. L'impact du programme

Le programme *Acteurs Solidaires* a touché en priorité un public de militants « de base », de groupes locaux d'associations de solidarité internationale. L'impact de son action sur ces groupes a été important. Il a permis à de nouveaux acteurs de s'impliquer sur la question de la solidarité internationale.

Le programme a eu un effet réel sur la dynamique et la motivation des groupes locaux. Néanmoins, ceux-ci restent souvent un peu désemparés sur le plan opérationnel : quelles nouvelles formes d'intervention privilégier ? Comment expliquer simplement des contenus complexes ? Sous quel angle ? Avec quelles méthodes ? Quelles thématiques opérationnelles conjointes peuvent permettre de transformer les relations nouées avec les associations issues

² Label et co-financements attribués par un comité de pilotage sur présentation de dossiers de demande par les associations locales.

³ Des groupes locaux avaient déjà été constitués au cours du programme du CRID qui a précédé « *Acteurs Solidaires* ».

d'autres mouvances que la solidarité internationale, en un partenariat de longue durée ? Sur ce plan, les questions semblent demeurer plus importantes que les réponses. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas au CRID d'y répondre directement. Mais il est important qu'il en prenne la mesure afin de mobiliser les associations de son réseau à même de le faire.

■ Quel impact du programme *Acteurs Solidaires* sur la structuration du milieu ?

Le programme *Acteurs Solidaires* a eu un effet d'ouverture important du milieu associatif local, ouverture sur d'autres associations de solidarité internationale présentes localement, et ouverture aussi sur d'autres mouvances du milieu associatif : immigration, développement local, etc. L'appui apporté par le programme a suscité des habitudes de travailler ensemble. Il a créé des relations entre des associations qui n'avaient aucune expérience de travail en commun et qui ont ensuite collaboré à d'autres occasions.

■ Campagnes nationales et pôles locaux : quelles nouvelles dynamiques ?

Le programme *Acteurs Solidaires* devait-il financer en priorité des actions originales et spécifiques de groupes locaux afin de favoriser leur créativité et dynamisme propre ? Ou bien au contraire devait-il s'inscrire dans la logique des campagnes afin d'accompagner la structuration des initiatives de mobilisation sur la solidarité internationale qui commence à s'organiser autour de celles-ci ? La question n'a jamais été clairement tranchée. Les actions financées par le programme montrent que les deux approches ont été prises en compte sans priorité clairement définie.

Un effort important de structuration des grandes campagnes est en cours : la plupart d'entre elles sont désormais mises en œuvre par des collectifs d'associations. Localement, la situation est assez différente : les associations représentées varient beaucoup selon les localités, ainsi que le poids et le dynamisme respectif de chacune. De plus, il arrive très souvent qu'une même personne représente plusieurs associations. Le nombre de campagnes pour lesquelles les militants locaux sont sollicités comme relais dépasse en général leurs capacités d'action. Aussi effectuent-ils des choix prioritaires dans cette « offre nationale de campagnes ».

Les groupes locaux rencontrent des difficultés à relier les différents thèmes de ces campagnes dans un ensemble cohérent qui fasse sens, au delà de la volonté généreuse de témoigner sa solidarité. C'est là où l'apport du CRID joue un rôle essentiel et a un fort impact. L'autre problème provient des dates, certaines campagnes se succédant très rapidement dans le temps sans possibilité de souffler et de préparer correctement les animations.

■ De nouveaux cadres d'analyse qui donnent davantage de sens à l'action

L'appui apporté par le programme aux groupes de base pour les aider à prendre du recul et à trouver un sens plus global à leur action, constitue son sujet d'excellence. Le programme *Acteurs Solidaires* donne à mieux comprendre le monde, il donne des clés nouvelles d'analyse et de compréhension.

On pourrait bien sûr lui reprocher de ne pas faire assez la part aux points de vue contradictoires. Mais ce n'est pas vraiment son objet. Ce n'est pas un organisme de recherche, mais une structure d'animation, de fédération et de conviction. Il s'agit, à travers des thèmes et des entrées très divers, d'unifier la problématique.

Le nouveau cadre d'analyse et de positionnement que propose le CRID autour de la mondialisation (ou plutôt de l'*alter-mondialisation*) et de la citoyenneté locale et mondiale se perçoit dans les changements de vocabulaire. Le terme d'« *éducation au développement* » commence à être remplacé par celui « *d'éducation à la citoyenneté internationale* », la notion de « *solidarité Nord/Sud* » est, elle, remplacée par celle de « *solidarité de citoyens du monde* ».

Le programme *Acteurs Solidaires* a su renouveler les analyses de la solidarité internationale et il apporte des éclairages intéressants pour les militants, notamment à l'occasion de rencontres comme l'université d'été ou de tables rondes qu'il est amené à organiser. La fonction d'animation et d'appui à la réflexion que joue le programme est essentielle. En revanche, il existe peut être actuellement un déséquilibre entre les activités éditoriales d'une part et l'activité d'animation de l'autre ; les premières semblant proportionnellement trop importantes par rapport aux secondes.

■ Une trop faible visibilité et une image en partie décalée

Le label *Acteurs Solidaires* semble avoir été peu utilisé. Le programme *Acteurs Solidaires* est un programme de cofinancement d'initiatives locales particulièrement discret. Il manque de visibilité et de lisibilité. Finançant une multitude de petits projets très variés, le programme semble avoir manqué d'une identité institutionnelle claire aux yeux de ses bénéficiaires. Il a noué des relations directes avec les groupes locaux mais il a fallu du temps avant que le CRID réussisse à dépasser les logiques institutionnelles propres de ses membres qui craignaient de s'engager dans une démarche collective.

Le programme *Acteurs Solidaires* et le CRID souffrent toujours d'un déficit d'image auprès des groupes locaux. Non pas que leur image soit négative, mais ils sont encore trop peu connus des groupes locaux à qui ils pourraient pourtant apporter des appuis précieux en informations, analyses, conseils, etc.

L'efficacité et l'impact de l'action du CRID et du programme *Acteurs Solidaires* sont plus forts que ce que pourrait laisser penser l'image institutionnelle encore un peu terne du collectif. Plusieurs éléments permettent d'expliquer cette situation :

- > d'une part, le CRID a géré son image institutionnelle avec discrétion et a plutôt cherché à valoriser ses membres et non pas à occuper l'espace institutionnel en tant que collectif ;
- > d'autre part, le CRID mène une action de fond qui n'est pas très visible, dans le sens où elle n'est pas spectaculaire, pas médiatique, même si elle a un impact certain sur les groupes locaux concernés ;
- > enfin, le CRID a beaucoup changé en une année : entre le programme *Acteurs Solidaires* 1 et *Acteurs Solidaires* 2, il a modifié son fonctionnement et sa dynamique institutionnelle, son équipe d'animation. Un nouveau président et un nouveau délégué général ont été nommés, le responsable de l'animation du programme a changé.

Le CRID a été perçu à une époque comme une organisation vieillissante. Pour présenter les choses de façon un peu caricaturale, il représentait aux yeux d'une partie du milieu de la solidarité internationale la vieille génération de tiers mondistes, arqueboutés sur des principes idéologiques un peu dépassés.

Aujourd'hui, l'institution a pris un nouveau départ, trouvé un nouveau souffle. De nombreux changements institutionnels ont contribué à cette transformation, et le programme *Acteurs Solidaires* en fait partie. Il a redonné de la légitimité au CRID, lui a permis d'apporter des services reconnus par ses membres, l'a rapproché des réalités des groupes locaux, lui a donné l'occasion de dynamiser la réflexion entre associations.

4. Le dispositif institutionnel de fonctionnement

■ Un manque de pilotage et de suivi

Le pilotage assuré par le comité du même nom est resté assez flou. Le comité de pilotage n'a pas assez joué son rôle d'orientation, de cadrage et de bilan-capitalisation. Une trop grande marge de

manœuvre a été laissée à la responsable du programme. Du coup, le programme a souffert d'un pilotage un peu trop personnel et pas assez collectif. Les responsabilités sont sur ce plan partagées et la situation a bien été redressée avec le programme *Acteurs Solidaires* 2.

Les groupes locaux étaient très demandeurs d'informations, de contacts, de conseils et l'animatrice du programme consacrait une grande partie de son temps à leur répondre. Une véritable dynamique de travail en réseau s'était ainsi créée autour du programme. Malheureusement il en existe peu de traces, l'appui ayant été très souvent géré directement au téléphone.

Ce fonctionnement un peu trop basé sur l'oralité n'a pas facilité le suivi et a gêné le passage de témoin entre les deux animateurs du programme. Une partie de la mémoire des contacts, des informations sur les situations locales a en effet été perdue à l'occasion du passage entre *Acteurs Solidaires* 1 et 2.

Le suivi et l'évaluation d'impact des actions locales financées par le programme n'ont pas été suffisants. Les groupes financés étaient censés renvoyer une fiche d'évaluation-bilan de l'action menée. Tous ne l'ont pas fait. Le programme aurait dû être plus rigoureux sur ce point, même s'il est difficile d'être exigeant lorsqu'on accorde des petites subventions.

■ Des conflits institutionnels qui ont gêné le bon fonctionnement du programme

Pendant deux ans le fonctionnement institutionnel du CRID et du programme *Acteurs Solidaires* ont été perturbés par le conflit avec Coordination Sud. Ce n'était pas seulement un conflit de frontières, mais aussi un conflit de positions sur de nombreux sujets. De plus, ces difficultés se sont doublées de conflits personnels avec l'ancien président de Coordination Sud. La relation avec Cités Unies France ⁴ n'a pas non plus toujours été facile. Le conflit avec Coordination Sud a fait gaspiller beaucoup de temps et d'énergie. De plus, il a en grande partie été porté à l'extérieur, et notamment au niveau du ministère, un des enjeux étant l'accès aux financements pour des programmes collectifs de type *Acteurs Solidaires*.

Aujourd'hui, la situation est assainie. Le délégué général du CRID est le vice président de Coordination Sud. Le CRID constitue un collectif au sein d'un collectif (Coordination Sud), il est donc normal qu'il ait été nécessaire de clarifier les rôles et la place de chacun. Coordination Sud et le CRID se sont accordés sur un partage des rôles :

- > le CRID assure l'animation de la réflexion collective et facilite la structuration du milieu de la solidarité internationale à l'échelle locale.
- > Coordination Sud est le collectif de toutes les ONG, il en assure la représentation institutionnelle et défend leurs intérêts collectifs ; il joue en quelque sorte le rôle de « syndicat des associations de solidarité internationale ».

■ Une dépendance financière forte du CRID au programme *Acteurs Solidaires*

Le fait que le programme *Acteurs Solidaires* constitue une ressource stratégique pour le CRID pose un problème de dépendance forte de l'institution au renouvellement de ce programme. Le CRID aurait besoin de diminuer sa dépendance à ce programme et à ses deux principaux bailleurs. Cette dépendance constitue en effet un point de fragilité du collectif.

⁴ Créée en 1975, Cités Unies France (CUF) fédère, au niveau national, les collectivités territoriales engagées dans la coopération internationale (<http://www.cites-unies-france.org/>)

5. Propositions

■ Aider la structuration régionale du mouvement associatif de solidarité internationale

L'objectif d'appui à la structuration du milieu associatif local répond à un enjeu essentiel et à des besoins importants à l'échelle locale. Il gagnerait à être formulé en tant que tel, comme un des objectifs du nouveau programme *Acteurs Solidaires* et à être posé à l'échelle régionale. C'est en effet à ce niveau qu'aujourd'hui les dynamiques de structuration sont les plus fortes. Les groupes locaux de solidarité internationale ont besoin d'appui pour jouer véritablement un rôle d'interlocuteur des collectivités territoriales.

■ Contribuer à une meilleure coordination entre les campagnes

Le CRID pourrait créer un groupe de travail réunissant les représentants des différentes campagnes afin de les harmoniser et coordonner davantage. L'objectif ne serait pas de les fusionner ou d'en supprimer certaines, mais de mieux gérer leur cohérence d'ensemble et leurs spécificités, leurs outils et leurs méthodes.

Ce groupe de travail pourrait, de façon collective, définir des grandes orientations prioritaires de la communication et la mobilisation sur la solidarité internationale. Il vérifierait ensuite que les contenus des différentes campagnes correspondent effectivement à ces priorités. Il proposerait enfin des solutions pour gérer les redondances et les manques. Ceci n'ôterait rien à la spécificité et l'autonomie de chaque campagne. Des groupes de travail montés dans le cadre des réseaux régionaux de solidarité internationale pourraient piloter cette « priorisation » à l'échelle régionale, avec l'appui du programme *Acteurs Solidaires*.

Pour renforcer la cohérence et la visibilité d'ensemble des différentes campagnes, il serait utile de diffuser à tous les groupes locaux une information globale sur ces campagnes. Chacune d'entre elles serait ainsi remise en perspective dans un ensemble cohérent.

■ Renforcer les activités d'animation et de formation, et notamment l'Université d'été

Le programme *Acteurs Solidaires 2* gagnerait beaucoup à privilégier davantage les activités d'animation et de rencontres : Université d'été, rencontres régionales, etc. L'Université d'été correspond à un des temps forts du programme *Acteurs Solidaires*. Elle rencontre un indéniable succès. Il est donc important de la maintenir, de « l'institutionnaliser » et d'en renforcer l'impact.

Le programme *Acteurs Solidaires* pourrait voir plus grand. Cette Université devrait pouvoir rassembler sans difficulté plus de 300 personnes tous les deux ans. Le cercle des intervenants pourrait être élargi et ouvert à des personnalités qui se positionnent de façon originale et « décalée » par rapport aux analyses classiques de la solidarité internationale. Enfin, le programme *Acteurs Solidaires* devrait exercer un contrôle qualité plus fort sur la préparation des ateliers par leurs responsables. Le système actuel de délégation gagnerait ainsi à s'accompagner d'un appui et d'un suivi plus rapproché de chacune des associations responsables d'un atelier.

■ Renforcer l'autonomie financière du CRID

Le CRID aurait besoin de diminuer sa dépendance vis-à-vis du programme *Acteurs Solidaires* et de ses deux principaux bailleurs (Commission européenne et Ministère français des Affaires étrangères). Cette dépendance constitue en effet un point de fragilité assez fort du collectif. On peut suggérer quelques pistes de réflexion :

- > Redéfinir avec le MAE et éventuellement avec la Commission européenne, les règles du jeu du financement des coordinations d'ONG

Il serait nécessaire de prévoir des financements spécifiques pour ces coordinations qui jouent un rôle important dans la structuration du milieu de la solidarité internationale. Le MAE pourrait contracter avec les principales coordinations d'ONG des conventions cadre sur le modèle des contrats d'objectifs, qui leur assurent un financement à long terme (3 ans) sur la base d'un programme d'activités défini conjointement.

- > *Relever les cotisations des associations membres.*
- > *Prélever sur les budgets des projets de développement des ONG un pourcentage pour les actions de communication et de mobilisation en solidarité internationale*

Les dossiers de cofinancement présentés par les ONG au MAE pourraient prévoir obligatoirement un pourcentage financier pour la communication et la mobilisation sur la solidarité internationale. Ces financements seraient mutualisés et alimenteraient un fonds géré par les coordinations associatives spécialisées en communication sur la solidarité internationale et par les collectifs des grandes campagnes multi-partenaires.

■ **Monter un nouveau programme à l'échelle européenne pour renforcer les liens entre ASI nationales et locales d'Europe**

L'enjeu serait de renforcer les synergies entre les associations d'Europe et de préparer des positions et éventuellement des programmes d'action communs sur certains thèmes prioritaires. Le renforcement des réseaux européens constitue aussi un moyen de mieux préparer les forums sociaux et d'en gérer les suites opérationnelles.

■ **Assurer l'interface entre les demandes d'appui des pôles locaux d'initiatives et les ressources humaines, techniques et financières mobilisables**

Pour mieux répondre aux attentes des groupes locaux, l'appui actuellement apporté par le programme *Acteurs Solidaires* (animation, réflexion, financement) aurait besoin d'être complété par des appuis techniques et méthodologiques.

Le programme pourrait d'une part jouer le rôle d'observatoire des pôles locaux de solidarité internationale, de caisse de résonance de leurs besoins et de leurs acquis. De l'autre, il servirait de « gare de triage » qui les aide à trouver des solutions aux difficultés rencontrées. Il mobiliserait pour ce faire les compétences et ressources des associations nationales, locales ainsi que d'autres acteurs.

■ **Renforcer les capacités des groupes locaux à trouver les financements nécessaires à leurs initiatives**

Le programme *Acteurs Solidaires 2* pourrait apporter un appui précieux aux groupes locaux pour monter et négocier des dossiers de financement, notamment auprès des collectivités territoriales. Cette aide serait apportée sous la forme de formations et de fiches d'informations. Le programme pourrait aussi aider les pôles locaux et régionaux à finaliser leurs documents de propositions, leur donner des conseils sur les contacts et les pistes à privilégier. Enfin, le programme pourrait aussi prévoir, de façon spécifique, un appui technique au montage de dossiers communs à plusieurs groupes locaux.

Il serait utile que le programme *Acteurs Solidaires* aide les groupes locaux à trouver une solution pour maintenir et développer les emplois de jeunes salariés. Plusieurs pistes sont envisageables :

- > créer des postes de volontaires civils spécialisés en communication sur la solidarité internationale ;

- > engager une négociation avec les pouvoirs publics sur la création de postes FONJEP⁵ dédiés à la communication sur la solidarité internationale ;
- > favoriser la création de postes salariés communs à plusieurs associations aux échelles locales et régionales (Ritimo et Artisans du Monde cofinancent et partagent déjà ce type de poste).

■ Créer un dispositif de suivi et d'appui aux pôles locaux et régionaux

Le comité de pilotage du programme *Acteurs Solidaires* pourrait choisir parmi ses membres ou à l'extérieur, pour chaque initiative d'un pôle local labellisée, un « correspondant » qui serait chargé d'apporter un appui au pôle, d'effectuer un suivi de l'opération et de l'aider à en tirer un bilan. De plus, des appuis techniques spécifiques « à la carte » seraient proposés aux pôles d'initiatives à partir d'une liste d'organismes et de personnes-ressources (cf. point suivant).

■ Apporter un appui plus efficace aux pôles locaux et régionaux grâce à un rapprochement entre les programmes *Acteurs Solidaires* et *Terre d'Avenir*

Les pôles locaux ont souvent besoin d'informations de type « carnet d'adresses » : coordonnées de personnes ou de groupes mobilisables pour des événements et des manifestations. Pour faciliter ces recherches, les programmes *Acteurs Solidaires* et *Terre d'Avenir* pourraient créer une base de données de personnes et d'organismes ressources. Une alternative serait de fédérer sur un même portail électronique les fichiers de personnes ou d'organismes ressources disponibles parmi les membres du CRID.

A l'aide de cette nouvelle base de données et de celles qu'a déjà créées le programme *Terre d'Avenir* (matériel d'information et outils pédagogiques, expériences), les deux programmes pourraient gérer ensemble un service questions-réponses pour les pôles locaux et régionaux : méthodes, outils, documents, notes de position, organismes et personnes ressources, formation, etc. Ils répondraient directement à certaines questions et en basculeraient d'autres vers les organismes ressources compétents.

De plus, en complément de l'appui financier apporté aux initiatives proposées par les pôles locaux et régionaux, les deux programmes pourraient rédiger et leur envoyer une fiche de conseils et de suggestions de quelques références : personnes et organismes ressources, outils et matériels disponibles, éventuellement formations conseillées.

■ Définir de nouvelles orientations pour les publications

- > Une ligne éditoriale plus précise et plus soignée pour chaque publication

Il serait nécessaire que le programme *Acteurs Solidaires* édite moins de publications, mais qu'il les soigne davantage, afin qu'elles soient plus attractives, plus variées dans l'approche, le ton, le style et les points de vue. Il serait aussi précieux que le programme redéfinisse plus précisément les publics précis visés par chaque publication. Un travail spécifique reste à mener pour définir une charte graphique commune à l'ensemble des publications du programme.

- > Renforcer l'utilisation de l'édition électronique

Le programme *Acteurs Solidaires* gagnerait à proposer davantage de documents en ligne. La collection complète des *Cahiers de la Solidarité* pourrait ainsi être disponible sur le site du CRID

⁵ Le fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) est une association de cogestion qui réunit les représentants des administrations (Jeunesse et Sports, Affaires sociales, Environnement, Coopération, Economie sociale, Affaires étrangères, Agriculture) ainsi que des représentants d'associations. Son objectif principal est d'aider la vie associative en facilitant la rétribution de personnels permanents, employés par les associations locales ou nationales, remplissant des fonctions d'animation et de gestion. Pour en savoir plus :

www.drdjs-centre.jeunesse-sports.gouv.fr/

ainsi que l'ensemble des notes d'analyse réalisées par le programme. Il pourrait aussi ouvrir un espace pour les régions sur le site du CRID, pour présenter les réseaux régionaux et les pôles locaux, leur permettre de rendre compte de leurs actions, avec un lien sur leurs sites régionaux pour ceux qui en disposent. Enfin, le bulletin papier *CRID Echos* pourrait être supprimé et remplacé par le seul bulletin mail *CRID Infos*.

> *Privilégier la diffusion des contenus du programme sur des supports éditoriaux externes*

D'une façon générale, le programme *Acteurs Solidaires* gagnerait à diffuser davantage ses contenus sur les nombreux supports éditoriaux existants. Des accords pourraient ainsi être passés avec d'autres associations membres du CRID pour ouvrir des espaces dans leurs publications où le programme *Acteurs Solidaires* publierait ses notes de points de vue et ses informations. Il serait aussi utile de multiplier les accords de co-édition, de partenariat autour de la publication des *Cahiers de la Solidarité*.

■ **Renforcer la communication institutionnelle**

Le programme *Acteurs Solidaires 2* gagnerait à réaliser un effort de communication institutionnelle pour présenter ses activités ainsi que les services et appuis proposés aux acteurs locaux. Cette communication institutionnelle serait aussi l'occasion de présenter de façon simple les axes stratégiques prioritaires du CRID : plaquette soignée à gros tirage diffusée via les réseaux des membres, « tournées » en province pour présenter le programme, campagne dans la presse, etc. Cette campagne de communication institutionnelle ne fonctionnera que si elle est relayée et portée par les associations membres du CRID.